



VIOLENCES SEXUELLES : diagnostic, signalement et accompagnement des mineurs ©

Le congrès international de l'ISPCAN (Société Internationale de Protection de l'Enfance en Danger) à Montréal en 1984 a définitivement révélé la réalité des violences sexuelles sur les mineurs, tous continents confondus. Mais si, en France, elles se singularisent des autres catégories de violences sur mineur, par la précision des définitions pénales permettant de les distinguer dans leurs différentes formes, se limitent-elles à ces définitions ?

En moins d'une vingtaine d'années, les premières études épidémiologiques ont vu le jour, mettant rapidement en évidence l'ampleur des multiples formes que peuvent revêtir les traumatismes sexuels. Le problème des violences sexuelles sur les enfants est donc apparu depuis peu à la conscience des sociétés occidentales. Son émergence sur la place publique, au sein des familles et des institutions, a provoqué un fort choc psychologique en confrontant de nombreux adultes aux difficultés souvent rencontrées dans leur diagnostic, les preuves à réunir, les moyens d'y donner suite.

Différentes études épidémiologiques ayant montré la plus grande prévalence de ces violences entre l'âge de 4 à 13 ans, plusieurs formes de prévention ont pu être mises en place. N'ayant pas été, pour la plupart, évaluées, on a parfois découvert tardivement des effets pervers et une efficacité peu probante. En effet, les différentes formes de violences sexuelles – intrafamiliales ou extrafamiliales -, les modalités et les contextes de leur apparition, les indices physiques et plus encore les signes évocateurs psychologiques qui permettent de les caractériser sont extrêmement variables et pas forcément spécifiques, et dépendent aussi de l'âge des victimes.

Chez les travailleurs sociaux en première ligne (polyvalence de secteur, ASE et PJJ), on a pu se rendre compte que la confusion et la précipitation peuvent encore laisser croire que l'évaluation du problème est ainsi traitée. Progressivement, on a aussi mesuré combien cette problématique impliquait une attention supplémentaire nécessitant de restreindre l'impréparation, l'absence d'esprit de réseau, les clivages institutionnels de tous ordres.

Actuellement, de nouvelles démarches préventives commencent à s'inspirer des dernières connaissances relatives au développement affectif de l'enfant, à son degré de suggestibilité, à une meilleure évaluation de son environnement familial. Cette nouvelle étape dans la connaissance des violences sexuelles doit permettre de passer d'une approche subjective, émotionnelle voire idéologique, à une approche empirique et plus fiable de la prévention des violences sexuelles, leurs évaluations.

De fait, comme au début des années 80, un tel sujet mobilise toujours chez les professionnels des fantasmes et des mouvements affectifs intenses. De la passivité à l'activisme effréné, chacun peut se retrouver englué dans une réaction de fuite, de banalisation ou de suspicion systématique. De ce point de vue, s'interroger sur son ressenti, ses émotions, son agressivité, c'est accorder de l'importance aux résonnances que ces situations provoquent. C'est dire combien l'auto-évaluation des professionnels est un facteur prédictif dans le traitement de ces situations aussi bien en amont et en aval de leur prise en charge.

PUBLICS :

Tout professionnel travaillant auprès de mineurs.

A ce titre, cette formation s'inscrira dans les réalités de terrain rencontrées par les professionnels.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Apporter un éclaircissement sur les différentes formes de violences sexuelles intra-familiales et extra-familiales,
- Rappeler les situations relevant de la compétence de la protection judiciaire, les mesures proposées au sein des différents dispositifs
- Mieux faire connaître les signes physiques, psychologiques et psychosomatiques susceptibles de mettre en évidence une violence sexuelle,
- Considérer le devenir des victimes,
- Prendre en compte ces signaux et les articuler aux différentes pratiques de signalement dans lesquelles sont ou peuvent être engagés les professionnels,
- Savoir repérer les obstacles à la révélation, à la communication avec un mineur victime
- Gagner sa confiance sans l'influencer
- Reconnaître et apprendre à désamorcer les mécanismes de défense chez les professionnels, soulevés par l'exposition aux violences sexuelles
- Nourrir, enrichir et ajuster la réflexion des préventions en matière de violences sexuelles,
- Envisager le suivi éducatif et thérapeutique du mineur et de sa famille,
- Favoriser les possibilités d'alliance avec les familles et les mineurs,
- Savoir préparer une « information préoccupante » ou un « signalement »

ANIMÉE PAR :



Eric Binet est formateur, psychologue clinicien, psychothérapeute, Docteur en Sciences de l'Education, chargé de cours à l'Université Paris V. Il intervient depuis plus de quinze ans en formation continue dans le champ de la protection de l'enfance. Il est l'auteur de nombreuses publications.

POINTS FORTS DU PROGRAMME :

- **Les représentations des professionnels concernant les mineurs en danger, en particulier du mineur victime de violences sexuelles,**
 - Rappels sur l'enfance en danger, définition des concepts clefs
 - Les différents niveaux individuel, culturel et sociétal pour comprendre les violences sexuelles
 - Les mécanismes de défense au cœur de nos représentations
- **Rappel des procédures judiciaires en matière de violences sexuelles sur mineurs**
 - Qualification des infractions à caractère sexuel, les règles de prescription,
 - L'obligation d'agir et l'obligation de signaler, les conduites à tenir,
 - Traitement de l'information et rédaction d'un signalement,
 - Circuit du signalement judiciaire,
 - Place des professionnels dans l'accompagnement des mineurs pendant la procédure judiciaire et administrative,

- **L'appropriation d'une démarche d'évaluation des signes évocateurs de violences sexuelles,**
 - Les différentes formes de violences sexuelles
 - L'évaluation des indicateurs de risque, le cas des « faux positifs »
 - L'évaluation des symptômes physiologiques, psychosomatiques et psychologiques pendant l'enfance et l'adolescence,
 - L'importance de l'auto-évaluation : des obstacles au diagnostic, la régulation des résistances et des conflits explicites ou implicites,

- **L'explication des principaux éléments relatifs à la suggestibilité de l'enfant en situation de révélation ou de dévoilement,**
 - Distinction entre révélation et dévoilement,
 - Fonctionnement de la mémoire de l'enfant,
 - Facteurs pouvant influencer la mémoire et la suggestibilité,

- **Le cadre et la conduite de l'entretien, sa mise en place : objectifs et limite dans le travail social**
 - Les éléments favorisant ou ne favorisant pas l'adhésion et la participation de la famille et du mineur à un entretien,
 - Les spécificités de la co-intervention avec un autre professionnel,

- **Un éclairage sur le devenir du mineur victime**
 - Les variables autour de l'impact d'une violence sexuelle,
 - Du Syndrome Post Traumatique aux troubles dissociatifs,
 - Composantes de la résilience et des traitements psychothérapeutiques actuels.

DUREE :

Ce programme se déroule sur 4 journées (2 x 2 journées).

METHODOLOGIE / MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Présentation théorique, avec vidéos
- Etude de cas, travail en sous-groupes
- Supports pédagogiques

REGLES DEONTOLOGIQUES :

Tout travail de formation s'inscrit dans le principe de confidentialité nominative des échanges qui ont lieu dans le groupe et qui engage tout participant.

DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Le recueil des attentes des participants permet un éventuel réajustement du programme. Point d'étape et synthèse faite par l'intervenant avec le groupe à la fin de chaque séquence. Une évaluation « à chaud » est effectuée le dernier jour, elle se réalise en deux étapes, une écrite et l'autre orale.